

grecques s'étaient établies en très-grand nombre ; mais cette origine n'est attestée par aucun monument. L'épithète *forensis* annonce, ainsi que le font observer les auteurs de l'Histoire littéraire (1), un orateur plaidant au barreau, un avocat (2). Comme ethnique, sous la domination romaine, cette épithète désignait un habitant de Feurs et non du Forez ; cependant l'histoire ni l'épigraphie ne l'ont encore révélée (3). Les habitants du Forez s'appelaient eux-mêmes *Segusiavi*, comme le démontrent les inscriptions conservées à la mairie de Feurs (4).

Mais un autre éditeur de la Chronique de saint Jérôme, de Pontac, au lieu de *Forensis*, ou *Foronensis*, de le Mire, lit *Forojuliensis*. Cette leçon, en faisant naître Gennade à Fréjus, déciderait la question, question peu importante au fond, car cet orateur qui ne se rattache à Lugdunum, ni comme élève de ses écoles, ni comme avocat de ses prétoires, n'a pour tout bagage littéraire qu'une mention de saint Jérôme.

Au nombre de ses meilleures célébrités, la ville de Lugdunum inscrit le treizième de ses évêques, saint Just, *sanctus Justus*, dont la fête tombe le 10 du mois de novembre (5).

Avant d'être évêque, saint Just avait exercé les fonctions de diacre dans l'église de Vienne. Sa piété sincère, sa cha-

(1) T. I, n^e part., p. 119.

(2) *Rusticus, forensis, negociator*, le cultivateur, l'avocat, le commerçant. (Quintil. *Inst. orat.*)

(3) Le nom du Forez, *pagus* ou *patria Forensis*, se trouve écrit pour la première fois, en 735, dans la légende de S. Porçaire. Ce ne fut même qu'en 910 que les comtes héréditaires du Forez prirent le titre de *comes Forensium* (V. A. Bernard, *Hist. du Forez*, t. I, chap. iv, p. 83, en note, et ch. V, p. 105).

(4) M. l'abbé Roux, *Recherches sur le Forum Segusiavorum*, passim.

(5) Les almanachs inscrivent S. Just au 10 novembre, Surlius et Colonia au 2 septembre.